

OBJECTIFS

Durée : 3 jours

Coût : 1170 € / pers.

- Saisir les enjeux du DUER* : juridiques, financiers, sociaux et humains
- S'approprier le DUER et se doter d'outils pour le créer, l'enrichir et le suivre
- Intégrer le DUER dans une démarche globale de prévention et de performance
- Développer une méthodologie d'analyse des risques adaptée à son entreprise, et transposable dans le DUER

*Document Unique d'Evaluation des Risques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Préventeur en entreprise
- Ergonome et expert en droit social
- Psychologue du travail

Outils pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques interactifs
- Etudes de cas des stagiaires liées à leur secteur d'activité
- Outils de mise en pratique dans l'entreprise
- Documentations spécialisées : brochures – articles – revues - CD – DVD
- Moyens techniques : ordinateur + Visio projecteur : power point
- Remise aux stagiaires d'un dossier spécifique : brochures – articles – revues – CD – DVD.

PRÉVENTEURS

CHSCT

MANAGERS

ELUS

**DÉLÉGUÉS DU
PERSONNEL**

Programme

Jour 1 Identifier l'importance du DUER

- Connaître le cadre légal et juridique
- S'approprier l'utilité du DUER dans une démarche de management
- Construire le DUER avec une triple efficacité : performance de l'entreprise objectifs des salariés et satisfaction clientèle (ou de service)
- Distinguer la différence entre risques, dangers et dommages : exemple sur un risque : chute de hauteur
- Pérenniser le suivi du DUER dans une politique durable de prévention
- Articuler le DUER avec les représentants du personnel : DP et CHSCT
- Posionner le médecin du travail, l'agent de prévention de la CARSAT et l'inspecteur du travail



Programme

Jour 2 Construire l'évaluation des risques

- Connaître les étapes nécessaires à la constitution du DUER
- Distinguer les notions de postes de travail, situation de travail, organisation de travail
- Appréhender différentes méthodologies d'analyse des risques
- Connaître les critères d'évaluation des risques en situation de travail
- Identifier les différents types de risques et repérer leurs indicateurs :
 - Risques physiques
 - Risques organisationnels
 - Risques psychosociaux
- Construire les outils d'analyse pour chaque site

Jour 3 Construire un plan d'actions

- Identifier l'ensemble des risques de chaque situation de travail
- Apprendre à les hiérarchiser et les classer
- Identifier les différents niveaux de gestion des risques
- Déterminer les actions et mesures préventives par niveaux : individuel, collectif ou organisationnel
- Préparer le suivi des mesures et le plan d'action annuel de prévention
- Manager le plan de prévention des risques professionnels sur plusieurs années
- Construire les documents obligatoires : rapport CHSCT, registre sécurité, suivi des contrôles techniques...

Document unique
Evaluation
des risques
professionnels

Articles L.230-2 et R.230-1 du Code du Travail

Ce document doit être tenu
à la disposition :

- des instances représentatives des salariés (CHSCT, DR, salarié exposé à un risque),
- du médecin du travail et, sur demande :
- de l'inspection du travail,
- des agents des services de prévention

Unité de travail	Désignation	Effectif
UT 1	Chauffeurs PL	11
UT 2	Chauffeurs PLI CACES	2
UT 3	Chauffeurs PL	2
UT 4	Polystyrol	1
UT 5	Emplois administratifs	3
Total		19